

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 7 MARS 2023

NOMBRE DE CONSEILLERS		
EN EXERCICE	PRESENTS	QUI ONT PRIS PART AU VOTE
10	9	8

VOTE A L'UNANIMITE		
Pour : 8	Contre : 00	Abstention : 00

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture de la Mayenne

Le 14/03/2023 et publication le 14/03/2023

L'an 2023, le 7 mars, le Conseil Municipal de la Commune d'ASSE LE BERENGER s'est réuni à la salle de Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. François LEROUX, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 28 février 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie, le 28 février 2023.

Présents : AUBIN Jean-Pierre, CHEVAUCHEE Tanguy, COLLET Claire, GAUTHEUR Jacky, JULIEN Alexandre, LEROUX François, MOUTON Joëlle, PROVOST Olivier, RENARD Nadège

Excusée : FORVEILLE Séverine,

Absent :

A été nommé secrétaire : M. PROVOST Olivier

D2023-006 : Approbation du Compte de Gestion 2022 et Compte Administratif 2022 de la Commune et du lotissement « La Cordonnerie » en annexe.

	Clôture 2021	Part investissement	Exercice 2022	Clôture 2022
Investissement	49 865,28 €	0,00 €	31 318,70 €	81 183,98 €
Fonctionnement	73 610,22 €	0,00 €	-13 135,44 €	60 474,78 €
Total	123 475,50 €	0,00 €	18 183,26 €	141 658,76 €

Après avoir entendu le compte de gestion et le compte administratif 2022,
Le Maire se retire pour procéder au vote du conseil municipal
Considérant que ces derniers n'appellent à aucune observation,
Le Conseil Municipal les approuve à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme au registre,

Le Maire, François LEROUX

